



HAL
open science

Sentiments d'injustice et rapport à l'Etat dans les mobilisations foncières péri-urbaines au Sénégal

Philippe Lavigne Delville

► **To cite this version:**

Philippe Lavigne Delville. Sentiments d'injustice et rapport à l'Etat dans les mobilisations foncières péri-urbaines au Sénégal. Rencontre des Etudes Africaines en France, Jul 2024, Nice, France. <ird-04925320>

HAL Id: ird-04925320

<https://ird.hal.science/ird-04925320v1>

Submitted on 2 Feb 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization



Sentiments d'injustice et rapport à l'Etat dans les mobilisations foncières péri-urbaines au Sénégal

Philippe Lavigne Delville

Panel Conflits fonciers et mobilisations à l'interface urbain/rural »

REAF 2024 – 3 juillet 2024

Introduction



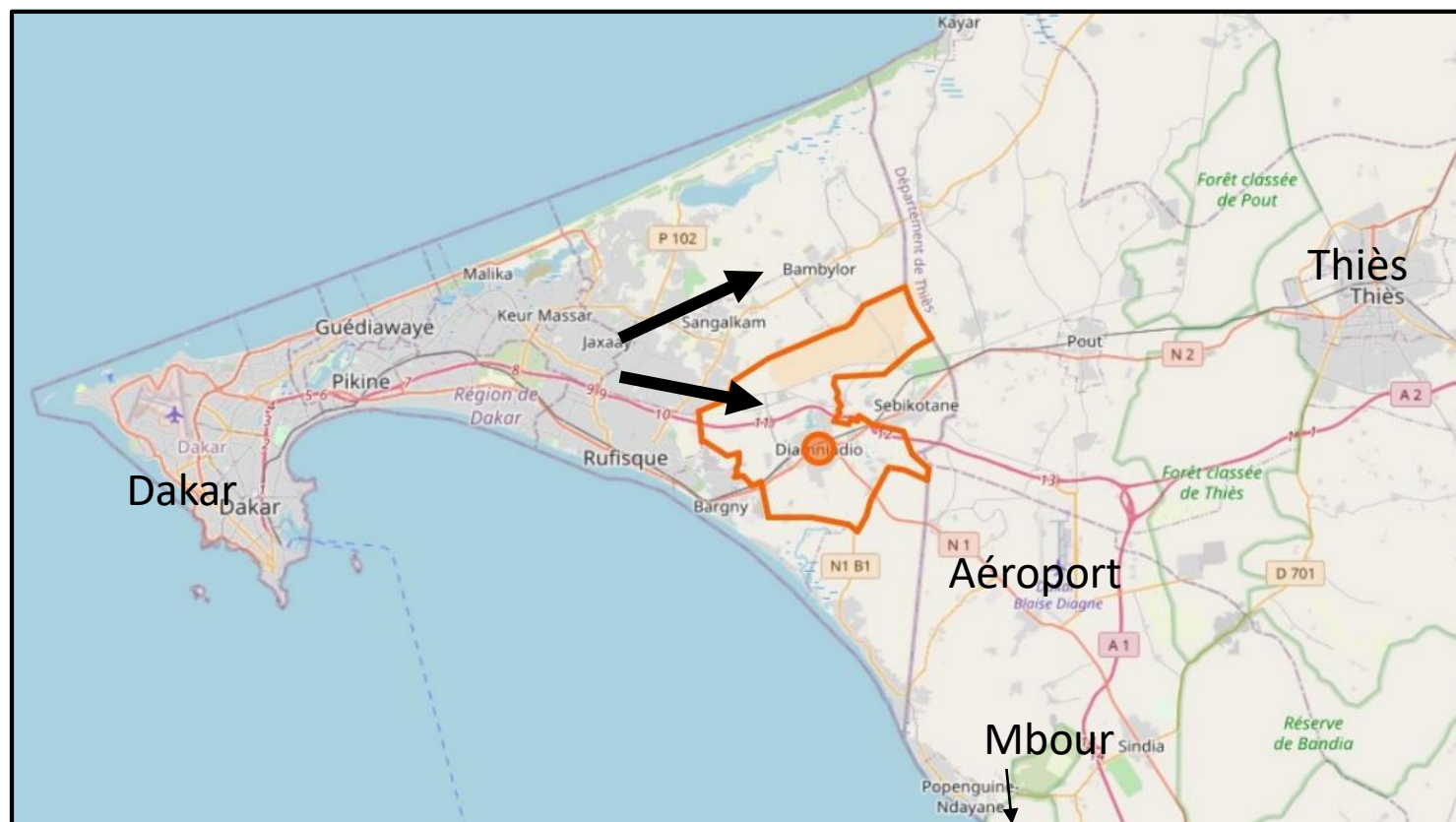
Dakaractu – 30 juin 2024

- Au Sénégal, après les « grands accaparements » des années 2000, le front des luttes pour la terre s'est déplacé vers le péri-urbain
 - La loi autorise l'Etat à immatriculer les terres « pour cause d'intérêt public », avec des indemnités dérisoires
 - Les pratiques frauduleuses sont fréquentes
 - De nombreux collectifs tentent de résister aux dépossessions foncières

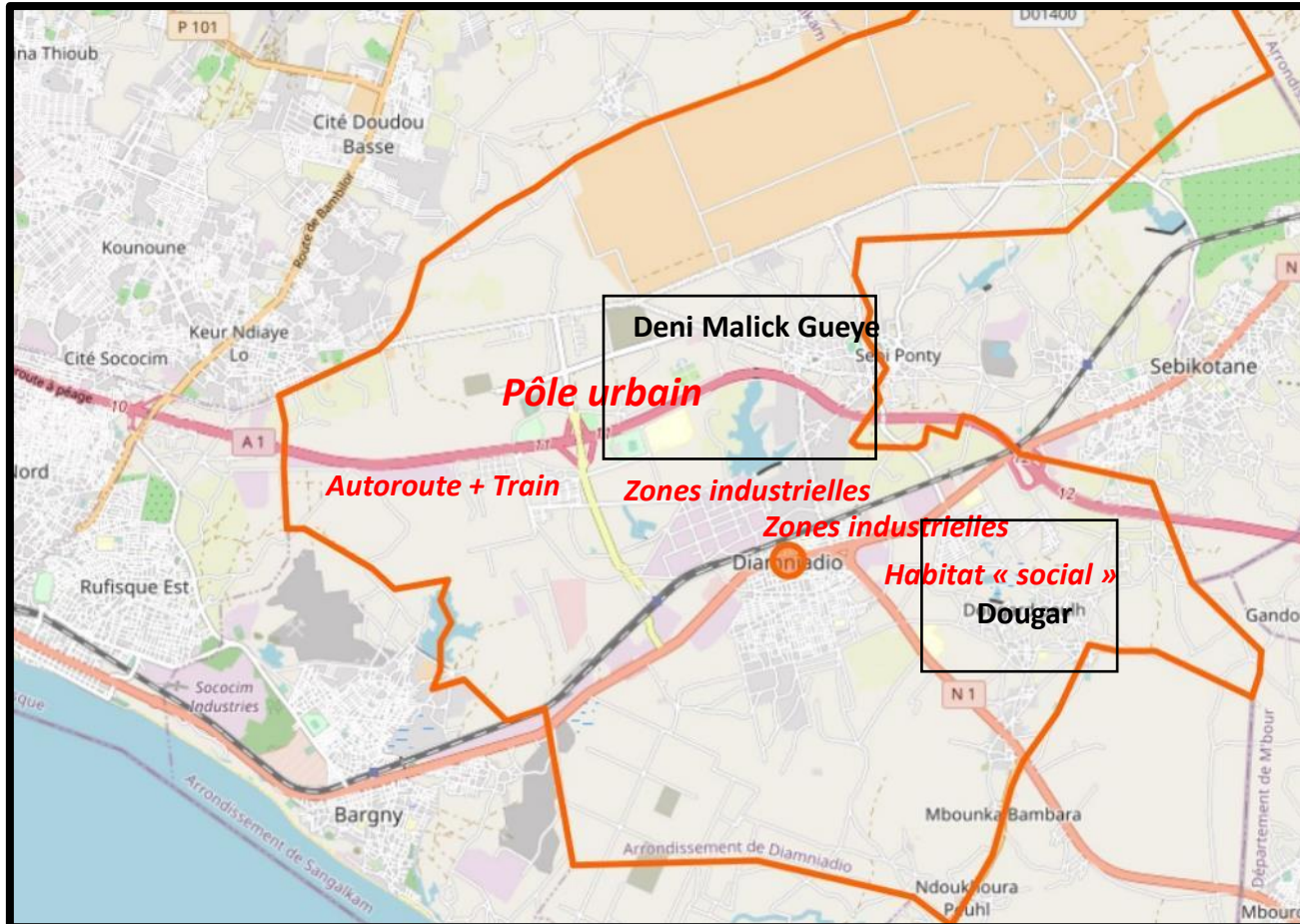
- Une sociologie des conflits fonciers et des mobilisations
- Les perceptions et expressions de « justice » / « injustice » comme entrée analytique (Ba et al, 2024)
 - Quelles représentations ont les personnes affectées des notions de « juste / injuste », « équitable / inéquitable » ?
 - Comment ces personnes dénoncent-elles les injustices ?
 - Comment formulent-elles, « cadrent »-elles ces demandes ?
 - A quelles institutions s'adressent-elles pour demander justice et réparation ?
 - Quelles réponses obtiennent-elles ?
 - *Qu'est-ce que cela révèle des rapports à l'Etat ?*

Diamniadio, un carrefour routier...

Au croisement des deux grandes routes nationales
Sur le front d'expansion de la métropole
A mi-chemin de l'aéroport



... objet de projets étatiques depuis les années 2000



***Sous le Président Abdoulaye Wade
(2000-2012)***

- Université des Futurs africains (abandonné)
- Plateforme du Millénaire (abandonné)
- Autoroute

Sous le président Macky Sall (2012 - 2024)

- Centre International de conférences
- **La ville nouvelle de Diamniadio**
- Infrastructures sportives
- TER
- Zones Industrielles
- **Des projets d'habitat social**
- Etc.

Deux sites de recherche

Déni Malick Gueye, un village englobé par le projet de ville nouvelle de Diamniadio
Dougar, cités et titres fonciers

Résistances, mobilisations, luttes

- Des résistances individuelles et collectives
 - Des tentatives individuelles
 - Des actions collectives pour bloquer les chantiers
 - Le recours aux « pratiques mystiques »
 - Parfois dégradations et des affrontements avec la gendarmerie protégeant les chantiers ou venant démolir les occupations (vergers, fondations, parfois maisons)



- La lutte des collectifs

- Documenter le cas
 - Dépasser l'opacité et identifier les éventuels biais dans les procédures
 - Objectiver les préjudices (listes, cartes, etc.)
- Publiciser le conflit et les injustices
 - Manifestations et conférences de presse
 - Réseaux sociaux
- Négocier avec l'administration et le pouvoir politique
 - Faire valoir sa cause, mettre en avant le préjudice
 - Tenter d'obtenir une écoute de l'administration
 - Chercher des appuis et des relais (politiques, religieux, etc.)
 - Tenter d'obtenir un arbitrage politique de haut niveau pour stopper le projet ou avoir des compensations acceptables
- Parfois aller jusqu'à l'arène judiciaire



LA POPULATION DE DOUGAR



FRONT POUR UNE RÉVOLUTION ANTI-IMPÉRIALISTE POPULAIRE ET PANAFRICAIN

mouvement
Y EN A MARRE

"SUNU SUUF SUNU BAKKAN"



Organise

Une grande marche pacifique à Dougar

ce dimanche 06 juin 2021 à 10h

Départ centre de formation professionnelle
bâtiment et travaux publics

arrivée Mairie de Diamniadio

tous à la manifestation



L'expression des sentiments d'injustice

- L'expression publique des sentiments d'injustice
 - Lors de la marche de Dougar en juin 2021, sur les banderoles individuelles préparées (PP), les panneaux personnels (P)
 - Des détenteurs fonciers légitimes dépossédés
 - *Sunu suuf sunu bakkan* (notre terre, notre vie) (PP)
 - Dougar réclame ses terres à Peacock (B)
 - Les terres de Dougar aux habitants de Dougar (PP)
 - Un avenir mis en cause
 - **S'accaparer de nos terres, c'est nous priver de notre avenir (PP)**



- Une administration au service d'intérêts privés
 - Peacock et ses mercenaires sénégalais : des sangsues du peuple (B)
 - **Déshabiller un sénégalais pour habiller un marocain (B)**
 - Tuer sa population pour un étranger (P)
 - Des fermiers dépossédés de leurs terres au profit d'investisseurs étrangers (P)
 - **Le préfet travaille pour qui ? pas pour les populations (PP)**
- Des procédures frauduleuses
 - « Une famille un toit » prévu par décret au site malaisien et non à Dougar (B)
 - **159 ha, titre d'état sans décret.** Dougar prêt à mourir (PP)
 - **L'administration foncière est une nébuleuse (P)**
 - Il y a eu un déplacement du site (P)
- Des indemnités dérisoires
 - **Mr le préfet, 100 millions pour 72 ha, c'est 138 FCFA/m² (PP)**

- L'expression des sentiments d'injustice dans les entretiens
 - C'est l'agriculture qui nous a permis de construire nos maisons et d'envoyer nos enfants faire des études
 - On ne refuse pas de céder la terre pour l'intérêt général, mais on ne peut pas venir nous l'arracher
 - On ne peut pas nous arracher la terre pour des intérêts privés
 - Il faut au moins nous respecter
 - L'Etat devrait protéger ses citoyens
 - On ne peut pas s'opposer à l'Etat
 - On sait ce qui s'est passé. Il y aura justice dans l'au-delà
 - C'est XX qui a fait cela quand il était aux Domaines du Rufisque
 - Macky Sall nous a tués
 - Macky Sall n'aura pas une seule voix ici

- « *and sama sa mommel* » « *ensemble pour défendre notre bien* » : la terre des ancêtres, le moyen de subsistance, le capital pour se convertir hors agriculture, l'espace nécessaire pour le futur et l'installation des enfants
- Le fait que les détenteurs fonciers ne peuvent formellement détenir que des droits d'usage sur le domaine national justifie de limiter les indemnités aux investissements, sans prise en compte de la valeur marchande du terrain
- Entre révolte, amertume durable et impuissance face au pouvoir et à la répression

- Des injustices enchevêtrées

- Des injustices distributives

- entre les villageois privés de leurs moyens d'existence et/ou de la rente de l'urbanisation et les entreprises qui en bénéficient via l'Etat;
 - entre les jeunes et les femmes des villages et les acteurs externes en termes d'emplois permis par les infrastructures, qui ne compensent pas les pertes de moyens d'existence;
 - intergénérationnelles, en termes d'accès au revenu et au logement des générations futures

- Des injustices procédurales liée à leur absence dans la prise de décision...
 - « On ne peut pas nous arracher notre terre. C'est à nous de décider »
 - Des dépossessions découvertes au démarrage des chantiers
 - Des décisions sans que les autorités villageoises et les détenteurs fonciers aient été consultés
 - Des procédures manipulées
 - Des conditions d'utilité publique pas respectées
 - Des études d'impact inexistantes ou bâclées

- ... elles-mêmes résultant d'injustices en termes de reconnaissance
 - « Ils ne nous respectent pas »
 - « nous sommes des citoyens comme les autres »
 - « les agents de l'administration nous prennent pour des moins que rien, mais on a fait les mêmes études qu'eux » (les cadres des collectifs)

Conclusion

- Les mobilisations ne s'opposent pas à l'urbanisation et à la conversion des terres agricoles, mais aux projets qui les dépossèdent de leurs terres et de leur maîtrise de leur devenir.
- Les expressions publiques et privées des sentiments d'injustice révèlent des injustices enchevêtrées, distributives et procédurales.
- L'accès à la justice est compliqué, coûteux, incertain. Les autorités locales préfèrent la négociation.

- Dès lors, même si une publicisation – si possible internationale - est recherchée pour obtenir des soutiens et faire monter la pression, les demandes de justice sont avant tout adressées à l'Etat
 - à la fois à l'administration, dont ils attendent un respect des procédures et une reconnaissance des préjudices subis, donc des compensations jugées acceptables
 - et au pouvoir politique, dont on attend une écoute et un arbitrage en la faveur des citoyens lésés par l'administration.
- Les discours témoignent de la distance entre l'Etat (administration + pouvoir politique) réel, qui les spolie, et l'aspiration à une administration équitable et un pouvoir politique défenseur des citoyens

- Face à cela, l'administration joue la montre, pour faciliter le fait accompli. Elle mobilise si besoin la force publique en soutien aux projets.
- Les victoires sont rares mais les pressions sur les risques de troubles à l'ordre public peuvent permettre de limiter les pertes.
- La multiplication de mobilisations locales ne débouche pas (pas encore ?) sur un mouvement plus large mettant en question les causes structurelles des injustices
- Avec l'arrivée récente du nouveau pouvoir (avril 2024), on assiste à une relance des revendications, en espérant une oreille plus attentive.



Vidéo récente relançant les revendications de Deni Malick Gueye
Le 2/6/2024; https://www.youtube.com/watch?v=d0_RMgbvfu4



Tags revendiquant les périphéries loties du village comme zone
d'extension (photo Armelle Choplin, 27/06/2024)

Je vous remercie